

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY (candidats)

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom du président du jury : **Aline DINGREMONT**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **ASI**

Nature du concours (externe ou interne) : **CONCOURS INTERNE**

BAP : **G**

Emploi-type : **Chef.fe d'exploitation de maintenance des bâtiments**

Session : **2023**

Nombre de postes mis au concours : **1**

Nombre de candidats admissibles : **4**

Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : .....**2**.....

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) : **pas de sous groupe**

## Bilan :

Niveau des candidats = niveau attendu.

Lacunes particulières = connaissances générales (devoir technique, SPSi, évolution) insuffisantes.

Connaissances techniques : très bonnes.

Présentation : éviter de réciter les présentations, ne pas hésiter à prendre de la hauteur sur les sujets

Fait à Tours le **26.09.23**

Signature du Président du jury :

